



**PRÉFET
DES HAUTS-DE-SEINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL

DES

ACTES ADMINISTRATIFS

**SECRETARIAT GENERAL COMMUN
DEPARTEMENTAL**

N° Spécial

06 Mai 2021

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE
RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS
N° Spécial SGCD du 06 Mai 2021

SOMMAIRE

Arrêté	Date	SECRETARIAT GENERAL COMMUN DEPARTEMENTAL	Page
SGCD N° 2021-003	03.05.2021	Arrêté préfectoral portant composition du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail de la préfecture des Hauts-de-Seine.	3

**Arrêté préfectoral SGCD n° 2021- 003 portant composition du Comité d'Hygiène,
de Sécurité et des Conditions de Travail de la préfecture des Hauts-de-Seine**

LE PREFET DES HAUTS-DE-SEINE
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

VU le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

VU l'arrêté préfectoral DRH n° 2014-05 du 16 octobre 2014 portant création du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail de la préfecture des Hauts-de-Seine ;

VU l'arrêté préfectoral DRHM du 6 juin 2018 fixant le nombre de sièges attribués aux représentants du personnel au sein du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail de la préfecture des Hauts-de-Seine ;

VU le procès-verbal portant résultats des élections professionnelles de 6 décembre 2018 pour la désignation des représentants du personnel au sein du comité technique de proximité de la préfecture des Hauts-de-Seine ;

CONSIDERANT le courriel en date du 20 avril 2021 de la section locale FORCE OUVRIERE de la préfecture 92;

Sur proposition de Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture ;

ARRETE

ARTICLE 1^{er} :

Le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) est composé ainsi qu'il suit :

REPRESENTANTS DE L'ADMINISTRATION

- le Préfet, président
- le Secrétaire général de la Préfecture, responsable des ressources humaines

REPRESENTANTS DU PERSONNEL
REPRESENTANTS TITULAIRES

FO

- Madame Mireille NITA-COMLAR
- Madame Patricia BOGGI
- Madame Rasika HADI
- Madame Marie-Line MISTRETTA
- Madame Catherine BEN ASSAYA

SAPACMI

- Mme Solène SUTEAU
- Madame Delphine AMAR

CFDT-INTERCO

- Monsieur Patrick GANI

REPRESENTANTS SUPPLEANTS

FO

- Monsieur Jean Luc VIDAL
- Monsieur Didier RENAUD
- Monsieur Stéphane SERIE
- Monsieur Franck LIZZI

SAPACMI

- Madame Julie ARRU-GALLARD
- Madame Merveille SOHO MATAT

CFDT-INTERCO

- Monsieur Jean-Pierre GIBERT

ARTICLE 2 :

Assistent également :

- Monsieur le Docteur Michel LIENARD, médecin de prévention ;
- Monsieur le Docteur Gérard PERALTA, médecin de prévention ;
- Madame Alexandra PETIT, conseiller de prévention.

ARTICLE 3 :

Peut également assister :

- L'inspecteur santé et sécurité au travail ou son représentant.

ARTICLE 4 :

L'arrêté DRH n° 2020-004 du 2 juin 2020 fixant la composition des membres du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail de la Préfecture des Hauts-de-Seine est abrogé.

ARTICLE 5 :

Le Secrétaire Général de la Préfecture des Hauts-de-Seine est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'Etat.

Fait à Nanterre, le 3 mai 2021

Le Préfet,
signé

Laurent HOTTIAUX

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DU

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

ISSN 0985 - 5955

Pour toute correspondance, s'adresser à :

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

Direction de la Coordination des Politiques Publiques
et de l'Appui Territorial
Pôle de Coordination Interministérielle

167/177, Avenue Joliot Curie
92013 NANTERRE CEDEX

Le recueil des actes administratifs est consultable en ligne sur le site de la préfecture
adresse Internet :

<http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>

Directeur de la publication :

Vincent BERTON

SECRETAIRE GENERAL

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE

167-177, avenue Joliot Curie 92013 NANTERRE Cedex

Courriel : courrier@hauts-de-seine.gouv.fr

Standard : 01.40.97.20.00 Télécopie 01.40.97.25.21

Adresse Internet : <http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>